

GRILLE DES USAGES ET NORMES										
STANBRIDGE EAST										
Annexe B										
Identification de la zone										
Zones	M-6			M-7			R1-8	R1-9		
Classe d'usages permis										
Résidentiel (R)										
Unifamilial	R1	●			●		●	●		
Bi et trifamilial	R2	●			●					
Multifamilial	R3	●								
Mixte	R4	●			●					
Maison mobile	R5									
Commercial (C)										
Services professionnels et d'affaires										
Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)	C1-1		●			●				
Catégorie 2 (Services personnels)	C1-2		●			●				
Catégorie 3 (Ateliers d'artisan)	C1-3									
Catégorie 4 (Métiers spécialisés)	C1-4									
Catégorie 5 (Services financiers)	C1-5					●				
Commercial de vente au détail										
Catégorie 1 (Biens de consommation)	C2-1					●				
Catégorie 2 (Biens et équipements)	C2-2					●				
Catégorie 3 (Clientèle touristique)	C2-3		●			●				
Commercial de vente en gros										
Catégorie 1 (Entreprises artisanales)	C3-1									
Catégorie 2 (Entrepôts)	C3-2									
Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)	C3-3									
Services reliés aux véhicules										
Catégorie 1 (Services reliés aux véhicules légers)	C4-1									
Catégorie 2 (Services spécialisés reliés aux véhicules)	C4-2									
Catégorie 3 (Services reliés aux véhicules lourds)	C4-3									
Catégorie 4 (Stationnement)	C4-4									
Restauration, boissons et divertissement										
Catégorie 1 (Restauration)	C5-1		●			●				
Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)	C5-2									
Catégorie 3 (Spectacles érotiques)	C5-3									
Établissements d'hébergement										
Catégorie 1 (Hébergement et repas à la ferme)	C6-1									
Catégorie 2 (Complexe hôtelier)	C6-2									
Services récréatifs, sportifs et culturels										
Catégorie 1 (Activités récréatives intérieures)	C7-1									
Catégorie 2 (Activités sportives intérieures)	C7-2									
Catégorie 3 (Activités éducatives intérieures)	C7-3									
Catégorie 4 (Aménagements récréatifs extérieurs)	C7-4									
Catégorie 5 (Activités culturelles)	C7-5		●			●				
Industrie (I)										
Industrie légère	I1									
Industrie lourde	I2									
Industrie d'extraction	I3									
Communautaire (P)										
Institutionnel et administratif	P1 (hôtel de ville, église, école)	P1					●			
Récréatif	P2 (terrain de jeux, parc, piste cyclable)	P2		●			●			
Utilité publique	P3 (casernes de pompiers, garage municipal)	P3								●
Agricole (A)										
Agriculture sans élevage	A1									
Agriculture avec élevage	A2									
Agriculture avec élevage à forte charge d'odeur	A3									
Services, commerces et industries	A4									
Usages agricoles spécifiques	A5									
BATIMENT PRINCIPAL										
Hauteur (étage)	min.	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	max.	2 1/2	2 1/2	2 1/2	2	2	2	2	2	2
Superficie d'implantation (m2)	min.	60	60	60	60	60	60	60	60	60
	max.									
Largeur (m)	min.	7,3	7,3	7,3	7,3	7,3	7,3	7,3	7,3	7,3
STRUCTURE										
Isolée		●	●	●	●	●	●	●	●	●
Jumelée										
Contiguë										
MARGES DE RECU										
Marge de recul avant (m)	min.	5	5	10	2	2	4,5	9	9	9
Marge de recul latérale (m)	min.	3	3	7,5	1,5	1,5	4,5	4,5	4,5	4,5
Marge de recul arrière (m)	min.	6	6	6	6	6	6	6	6	6
RAPPORTS										
Nombre de logement maximal par bâtiment	max.	6			3			1	1	
Pourcentage d'espace bâti maximal par terrain	max.	30	30	30	30	30	30	30	20	20
DISPOSITIONS SPÉCIALES										
PIIA										
Zone à risque de crues		●	●	●					●	●
Autres										
Notes				Voir articles 135 et 136			Voir articles 135 et 136		Voir articles 135 et 136	
Amendements		399-11-2	399-11-2	399-11-2						

GRILLE DES USAGES ET NORMES										
STANBRIDGE EAST										
Annexe B										
Identification de la zone										
Zones			R1-10	R1-11	R1-12			C1-13		P-14
Classe d'usages permis										
Résidentiel (R)										
Unifamilial	R1		●	●	●			●		
Bi et trifamilial	R2							●		
Multifamilial	R3									
Mixte	R4									
Maison mobile	R5									
Commercial (C)										
Services professionnels et d'affaires										
	C1									
	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)	C1-1								
	Catégorie 2 (Services personnels)	C1-2								
	Catégorie 3 (Ateliers d'artisan)	C1-3						●		
	Catégorie 4 (Métiers spécialisés)	C1-4						●		
	Catégorie 5 (Services financiers)	C1-5								
Commercial de vente au détail										
	C2									
	Catégorie 1 (Biens de consommation)	C2-1						●		
	Catégorie 2 (Biens et équipements)	C2-2						●		
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)	C2-3						●		
Commercial de vente en gros										
	C3									
	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)	C3-1						●		
	Catégorie 2 (Entrepôts)	C3-2								
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)	C3-3								
Services reliés aux véhicules										
	C4									
	Catégorie 1 (Services reliés aux véhicules légers)	C4-1								
	Catégorie 2 (Services spécialisés reliés aux véhicules)	C4-2								
	Catégorie 3 (Services reliés aux véhicules lourds)	C4-3								
	Catégorie 4 (Stationnement)	C4-4								
Restauration, boissons et divertissement										
	C5									
	Catégorie 1 (Restauration)	C5-1						●		
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)	C5-2						●		
	Catégorie 3 (Spectacles érotiques)	C5-3								
Établissements d'hébergement										
	C6									
	Catégorie 1 (Hébergement et repas à la ferme)	C6-1								
	Catégorie 2 (Complexe hôtelier)	C6-2						●		
Services récréatifs, sportifs et culturels										
	C7									
	Catégorie 1 (Activités récréatives intérieures)	C7-1						●		
	Catégorie 2 (Activités sportives intérieures)	C7-2						●		
	Catégorie 3 (Activités éducatives intérieures)	C7-3						●		
	Catégorie 4 (Aménagements récréatifs extérieurs)	C7-4								
	Catégorie 5 (Activités culturelles)	C7-5						●		
Industrie (I)										
Industrie légère										
	I1									
Industrie lourde										
	I2									
Industrie d'extraction										
	I3									
Communautaire (P)										
Institutionnel et administratif										
	P1		●							●
Récréatif										
	P2					●			●	●
Utilité publique										
	P3					●				
Agricole (A)										
Agriculture sans élevage										
	A1									
Agriculture avec élevage										
	A2									
Agriculture avec élevage à forte charge d'odeur										
	A3									
Services, commerces et industries										
	A4									
Usages agricoles spécifiques										
	A5									
BATIMENT PRINCIPAL										
Hauteur (étage)	min.		1	1	1	1	1	1	1	1
	max.		2	2	2	2	2	2	2	2
Superficie d'implantation (m2)	min.		60	60	60	60	60	60	60	60
	max.									
Largeur (m)	min.		7,3	7,3	7,3	7,3	7,3	7,3	7,3	7,3
STRUCTURE										
Isolée			●	●	●	●	●	●	●	●
Jumelée										
Contiguë										
MARGES DE REcul										
Marge de recul avant (m)	min.		4,5	9	9	9	10	7*	7*	9
Marge de recul latérale (m)	min.		3	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5
Marge de recul arrière (m)	min.		6	6	6	7,6	7,6	6	6	7,6
RAPPORTS										
Nombre de logement maximal par bâtiment	max.		1		1	1		3		
Pourcentage d'espace bâti maximal par terrain	max.		30	30	20	20		20	20	30
DISPOSITIONS SPÉCIALES										
PIIA										
Zone à risque de crues								●	●	●
Autres										
Notes			Voir article 136		Voir article 136			* marge minimale de 15m en bordure de la route 202	* marge minimale de 15m en bordure de la route 202	
Amendements										

GRILLE DES USAGES ET NORMES									
STANBRIDGE EAST									
Annexe B									
Identification de la zone									
Zones		P-15	R2-16	R1-17	R1-18				C2-19
Classe d'usages permis									
Résidentiel (R)									
Unifamilial	R1		●	●		●	●		
Bi et trifamilial	R2		●						
Multi-familial	R3								
Mixte	R4								
Maison mobile	R5								
Commercial (C)									
Services professionnels et d'affaires									
	C1								
	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)	C1-1							
	Catégorie 2 (Services personnels)	C1-2							
	Catégorie 3 (Ateliers d'artisan)	C1-3							
	Catégorie 4 (Métiers spécialisés)	C1-4						●	
	Catégorie 5 (Services financiers)	C1-5							
Commercial de vente au détail									
	C2								
	Catégorie 1 (Biens de consommation)	C2-1							
	Catégorie 2 (Biens et équipements)	C2-2							
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)	C2-3							
Commercial de vente en gros									
	C3								
	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)	C3-1							
	Catégorie 2 (Entrepôts)	C3-2						●	
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)	C3-3						●	
Services reliés aux véhicules									
	C4								
	Catégorie 1 (Services reliés aux véhicules légers)	C4-1						●	
	Catégorie 2 (Services spécialisés reliés aux véhicules)	C4-2						●	
	Catégorie 3 (Services reliés aux véhicules lourds)	C4-3						●	
	Catégorie 4 (Stationnement)	C4-4	●						
Restauration, boissons et divertissement									
	C5								
	Catégorie 1 (Restauration)	C5-1							
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)	C5-2							
	Catégorie 3 (Spectacles érotiques)	C5-3	●						
Établissements d'hébergement									
	C6								
	Catégorie 1 (Hébergement et repas à la ferme)	C6-1							
	Catégorie 2 (Complexe hôtelier)	C6-2							
Services récréatifs, sportifs et culturels									
	C7								
	Catégorie 1 (Activités récréatives intérieures)	C7-1							
	Catégorie 2 (Activités sportives intérieures)	C7-2							
	Catégorie 3 (Activités éducatives intérieures)	C7-3							
	Catégorie 4 (Aménagements récréatifs extérieurs)	C7-4							
	Catégorie 5 (Activités culturelles)	C7-5							
Industrie (I)									
Industrie légère	Aliments, meuble, manufacture	I1							●
Industrie lourde	Caoutchouc, tabac, papier, cuir	I2							
Industrie d'extraction	Carrière, gravière, sablière	I3							
Communautaire (P)									
Institutionnel et administratif	P1 (hôtel de ville, église, école)	P1	●						
Récréatif	P2 (terrain de jeux, parc, piste cyclable)	P2	●		●				
Utilité publique	P3 (casernes de pompiers, garage municipal)	P3	●		●				
Agricole (A)									
Agriculture sans élevage	Culture du sol et végétaux	A1							
Agriculture avec élevage	Bovins laitiers et de boucherie, moutons	A2							
Agriculture avec élevage à forte charge d'odeur	Porcherie, veaux de lait, renards	A3							
Services, commerces et industries	Vente/ transformation de produits agricoles et forestiers	A4							
Usages agricoles spécifiques	Chenils, fourrières, pisciculture	A5							
BATIMENT PRINCIPAL									
Hauteur (étage)	min.	1	1	1	1	1	1	1	1
	max.	2	2	2	2	2	2	2	2
Superficie d'implantation (m2)	min.	60	60	60	60	60	60	60	60
	max.								
Largeur (m)	min.	7,3	7,3	7,3	7,3	7,3	7,3	7,3	7,3
STRUCTURE									
Isolée		●	●	●	●	●	●	●	●
Jumelée									
Contiguë									
MARGES DE REcul									
Marge de recul avant (m)	min.	10	6	10	12	12	15	15	15
Marge de recul latérale (m)	min.	6	4,5	4,5	4,5	7,6	7,6	7,6	7,6
Marge de recul arrière (m)	min.	7,6	6	7,6	7,6	7,6	10	10	10
RAPPORTS									
Nombre de logement maximal par bâtiment	max.		3	1		1	1		
Pourcentage d'espace bâti maximal par terrain	max.		30	20		20	20	20	20
DISPOSITIONS SPÉCIALES									
PIIA									
Zone à risque de crues									
Autres									
Notes									
Amendements									

GRILLE DES USAGES ET NORMES													
STANBRIDGE EAST													
Annexe B													
Identification de la zone													
Zones		RUR-6			RUR-7			RUR-8			RUR-9		
Classe d'usages permis													
Résidentiel (R)													
Unifamilial	R1	●*		●*			●*			●*			
Bi et trifamilial	R2												
Multifamilial	R3												
Mixte	R4												
Maison mobile	R5												
Commercial (C)													
Services professionnels et d'affaires		C1				●							
	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)	C1-1				●							
	Catégorie 2 (Services personnels)	C1-2											
	Catégorie 3 (Ateliers d'artisan)	C1-3											
	Catégorie 4 (Métiers spécialisés)	C1-4											
	Catégorie 5 (Services financiers)	C1-5											
Commercial de vente au détail		C2											
	Catégorie 1 (Biens de consommation)	C2-1											
	Catégorie 2 (Biens et équipements)	C2-2											
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)	C2-3											
Commercial de vente en gros		C3											
	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)	C3-1											
	Catégorie 2 (Entrepôts)	C3-2											
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)	C3-3											
Services reliés aux véhicules		C4											
	Catégorie 1 (Services reliés aux véhicules légers)	C4-1						●					
	Catégorie 2 (Services spécialisés reliés aux véhicules)	C4-2						●					
	Catégorie 3 (Services reliés aux véhicules lourds)	C4-3											
	Catégorie 4 (Stationnement)	C4-4											
Restauration, boissons et divertissement		C5											
	Catégorie 1 (Restauration)	C5-1											
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)	C5-2											
	Catégorie 3 (Spectacles érotiques)	C5-3											
Établissements d'hébergement		C6											
	Catégorie 1 (Hébergement et repas à la ferme)	C6-1			●			●		●			
	Catégorie 2 (Complexe hôtelier)	C6-2											
Services récréatifs, sportifs et culturels		C7											
	Catégorie 1 (Activités récréatives intérieures)	C7-1											
	Catégorie 2 (Activités sportives intérieures)	C7-2											
	Catégorie 3 (Activités éducatives intérieures)	C7-3											
	Catégorie 4 (Aménagements récréatifs extérieurs)	C7-4											
	Catégorie 5 (Activités culturelles)	C7-5											
Industrie (I)													
Industrie légère		I1											
Industrie lourde		I2											
Industrie d'extraction		I3											
Communautaire (P)													
Institutionnel et administratif		P1											
Récréatif		P2											
Utilité publique		P3											
Agricole (A)													
Agriculture sans élevage		A1		●		●		●		●			
Agriculture avec élevage		A2		●		●		●		●			
Agriculture avec élevage à forte charge d'odeur		A3											
Services, commerces et industries		A4		●		●		●		●			
Usages agricoles spécifiques		A5											
BATIMENT PRINCIPAL													
Hauteur (étage)	min.	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		
	max.	2		2	2		2	2		2			
Superficie d'implantation (m2)	min.	60		60	60		60	60		60			
	max.												
Largeur (m)	min.	7,3		7,3	7,3		7,3	7,3		7,3			
	max.												
STRUCTURE													
Isolée		●	●	●	●	●	●	●	●	●	●		
Jumelée													
Contiguë													
MARGES DE REcul													
Marge de recul avant (m)	min.	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15		
Marge de recul latérale (m)	min.	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5		
Marge de recul arrière (m)	min.	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5		
RAPPORTS													
Nombre de logement maximal par bâtiment	max.	1		1				1			1		
Pourcentage d'espace bâti maximal par terrain	max.	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25		
DISPOSITIONS SPÉCIALES													
PIIA													
Zone à risque de crues										●	●		
Autres													
Notes			* Voir articles 151.1, 167, 167.1 et 167.3		* Voir articles 151.1, 167, 167.1 et 167.3			* Voir articles 151.1, 167, 167.1 et 167.3			* Voir articles 151.1, 167.1 et 167.3		
Amendements			399-2011-3		399-2011-3			399-2011-3			399-2011-3		

GRILLE DES USAGES ET NORMES						
STANBRIDGE EAST						
Annexe B						
Identification de la zone						
Zones		RUR-10		RUR-11		
Classe d'usages permis						
Résidentiel (R)						
Unifamilial		R1	●*		●*	
Bi et trifamilial		R2				
Multifamilial		R3				
Mixte		R4				
Maison mobile		R5				
Commercial (C)						
Services professionnels et d'affaires		C1				
	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)	C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)	C1-2				
	Catégorie 3 (Ateliers d'artisan)	C1-3				
	Catégorie 4 (Métiers spécialisés)	C1-4				
	Catégorie 5 (Services financiers)	C1-5				
Commercial de vente au détail		C2				
	Catégorie 1 (Biens de consommation)	C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)	C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)	C2-3				
Commercial de vente en gros		C3				
	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)	C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)	C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)	C3-3				
Services reliés aux véhicules		C4				
	Catégorie 1 (Services reliés aux véhicules légers)	C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés reliés aux véhicules)	C4-2				
	Catégorie 3 (Services reliés aux véhicules lourds)	C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)	C4-4				
Restauration, boissons et divertissement		C5				
	Catégorie 1 (Restauration)	C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)	C5-2				
	Catégorie 3 (Spectacles érotiques)	C5-3				
Établissements d'hébergement		C6				
	Catégorie 1 (Hébergement et repas à la ferme)	C6-1	●		●	
	Catégorie 2 (Complexe hôtelier)	C6-2				
Services récréatifs, sportifs et culturels		C7				
	Catégorie 1 (Activités récréatives intérieures)	C7-1				
	Catégorie 2 (Activités sportives intérieures)	C7-2				
	Catégorie 3 (Activités éducatives intérieures)	C7-3				
	Catégorie 4 (Aménagements récréatifs extérieurs)	C7-4				
	Catégorie 5 (Activités culturelles)	C7-5				
Industrie (I)						
Industrie légère		Aliments, meuble, manufacture	I1			
Industrie lourde		Caoutchouc, tabac, papier, cuir	I2			
Industrie d'extraction		Carrière, gravière, sablière	I3			
Communautaire (P)						
Institutionnel et administratif		P1 (hôtel de ville, église, école)	P1			
Récréatif		P2 (terrain de jeux, parc, piste cyclable)	P2			
Utilité publique		P3 (casernes de pompiers, garage municipal)	P3			
Agricole (A)						
Agriculture sans élevage		Culture du sol et végétaux	A1		●	●
Agriculture avec élevage		Bovins laitiers et de boucherie, moutons	A2		●	●
Agriculture avec élevage à forte charge d'odeur		Porcherie, veaux de lait, renards	A3			
Services, commerces et industries		Vente/ transformation de produits agricoles et forestiers	A4		●	●
Usages agricoles spécifiques		Chenils, fourrières, pisciculture	A5			
BATIMENT PRINCIPAL						
Hauteur (étage)		min.	1	1	1	1
		max.	2		2	
Superficie d'implantation (m2)		min.	60		60	
		max.				
Largeur (m)		min.	7,3		7,3	
STRUCTURE						
Isolée			●	●	●	●
Jumelée						
Contiguë						
MARGES DE RECU						
Marge de recul avant (m)		min.	15	15	15	15
Marge de recul latérale (m)		min.	7,5	7,5	7,5	7,5
Marge de recul arrière (m)		min.	7,5	7,5	7,5	7,5
RAPPORTS						
Nombre de logement maximal par bâtiment		max.	1		1	
Pourcentage d'espace bâti maximal par terrain		max.	25	25	25	25
DISPOSITIONS SPÉCIALES						
PIIA						
Zone à risque de crues			●	●	●	●
Autres						
Notes			* Voir articles 151.1, 167.2 et 167.3		* Voir articles 151.1, 167.1 et 167.3	
Amendements			399-2011-3		399-2011-3	